



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MARLIENS 21110

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du 28 MARS 2024

Le conseil municipal, convoqué le 22 mars, s'est réuni, sous la présidence de Mr le Maire, le 28 mars 2024 à 19h à la salle du conseil de la mairie de Marliens.

Président : Mr Jean-Marie FERREUX

Secrétaire de séance : Mr Cedrick FACON

Présents : Mr Hubert BOURGOGNE, Mr Jean Marie FERREUX, Mme Laurence SCHERRER, Mr Cedrick FACON, Mr Didier MOUGIN, Mme Anaïs DUBOIS, Mr Joël CHEROT, Mme MAZUE Maréva, Mme ENAULT Elodie, Mr MARTIN Cyril (arrivé à 19h28), Mme Christelle NECCHI Mme Antonia MILLERON, Mr MICHEL Patrick.

Absents : Mr Cédric BOGE (excusé), Mr Frédéric MONBILLARD (excusé)

Le conseil municipal adopte le dernier compte-rendu à l'unanimité.

DELIBERATION COMPTE DE GESTION – COMPTE ADMINISTRATIF AFFECTATION DES RESULTATS.

Madame SCHERRER, Maire-adjoint, déléguée aux finances, fait la présentation des comptes administratifs 2023 en rappelant les crédits dépensés et les recettes encaissées.

Mr le Maire quitte la séance lors du vote.

Les comptes de gestion établis par le trésorier de la commune et les comptes administratifs sont identiques. Le conseil municipal vote à l'unanimité ces comptes.

A l'issue de ce vote l'ensemble du conseil municipal décide l'affectation des résultats pour l'élaboration des budgets 2024.

COMMUNE CA / COMPTE DE GESTION

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu :	134 489.29
	Réalisé :	102 104.24
Recettes	Prévu :	423 138.05
	Réalisé :	367 826.93
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	427 093.76
	Réalisé :	290 520.78
Recettes	Prévu :	351 480.00
	Réalisé :	389 137.38

Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		-17 667.07
Fonctionnement :		354 244.37
Résultat :		336 577.30
+ Reste à Réaliser		15 000
Résultat Global :		321 577.30

AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal affecte les résultats comme suit :

Soit :

- un excédent de fonctionnement	98 616.60
- un excédent reporté de :	255 627.77
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	354 244.37
- un déficit d'investissement de :	17 667.07
-Un déficit des restes à réaliser de	15 000
SOIT UN BESOIN DE FINANCEMENT	32 667.07
DÉCIDE D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	354 244.37
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	32 667.07
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (002) :	321 577.30
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	17 667.07

DELIBERATION APPROBATION DU BUDGET 2024.

Madame SCHERRER, Maire-adjoint, déléguée aux finances, fait la présentation du budget primitif 2024 :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu :	103 732.40
Recettes	Prévu :	134 368.58
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	377 967.74
Recettes	Prévu :	720 351.30

DELIBERATION DES TAUX DE TAXES

Le conseil municipal décide le maintien des taux :

- Taxe Foncière bâti = 34.00%
- Taxe Foncière non bâti = 27.15%
- Taxe Habitation = 15.11%

DELIBERATION RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 12 OCTOBRE 2023 (Contrôle de légalité du 18 octobre 2023).

Le conseil municipal décide à l'unanimité le retrait de la délibération prise le 12 octobre 2023.

DELIBERATION APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE

Le conseil municipal décide l'adoption à la majorité des votants la carte communale telle qu'elle a été votée le 03/03/2021 et acceptée par arrêté préfectoral du 12 mai 2021.

6 Pour : Mr FERREUX, Mr MOUGIN, Mr FACON, Mr CHEROT, Mme SCHERRER, Mme DUBOIS

3 Contre : Mme NECCHI, Mme MILLERON, Mr MICHEL

4 Abstention : Mr BOURGOGNE, Mme ENAULT, Mme MAZUE, Mr MARTIN

DELIBERATION REMBOURSEMENT FACTURE INTERVENTION DU LOCATAIRE MR DUCRET.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le remboursement de la facture concernant l'intervention pour la fuite d'eau au niveau de la chaudière dans le logement route d'Echigey pour un montant de 189€

DELIBERATION POUR REVALORISATION DE LA SUBVENTION PAR ELEVE (passage à 50€/ élève).

Le conseil municipal décide à l'unanimité le passage de la subvention à 50€ au lieu de 45€ par élèves.

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE.

Pour la rentrée de septembre 2024, l'effectif total prévu pour l'école élémentaire est de 68 élèves

- **14 CP**
- **9 CE1**
- **16 CE2**
- **15 CM1**
- **14 CM2**

Une demande de piste cyclable pour le permis vélo va être étudiée par la commission urbanisme.

La piste d'athlétisme devrait être réalisée autour du city-stade courant avril.

Problème de sécurité devant l'école avec les voitures qui prennent le sens interdit, des mesures vont être apportées.

Informatiques :

- Remplacement des TBI à envisager pour remplacer les 2 plus anciens.
- Des demandes de devis vont être demandées pour des claviers ipad
- Demande de nouveaux ordinateurs

TRAVAUX JONQUILLES.

Les propositions de travaux faites par ICO doivent être examinées par la commission urbanisme ainsi que le financement des travaux qui selon les propositions s'élèvent entre 280 000€ et 420 000€

DEMANDE D'AIDE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer la somme de 150€ à Melle LIEUTET Mélissa afin de l'aider dans les frais engagés pour sa participation à la coupe de France

QUESTIONS DIVERSES

Révision numéro 2 du SCOT du dijonnais avec objectif zéro artificialisation des sols en 2050.
Arrêté de circulation au niveau du rond-point de Longecourt en plaine avec déviation passant par Marliens du 25/04 au 26/04.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 23 mai 2024 à 19h00.

Vu par le Maire de la Commune DE MARLIENS, pour être affiché le 4 avril, à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.